

Site internet officiel : www.louzac-saint-andre.fr

LE MOT DU MAIRE ✍️

Et voilà, une année encore s'achève !

2020 restera dans nos mémoires car quelques soient les évènements heureux ou malheureux que chacun aura vécu, la pandémie de **la Covid 19 et ses nombreuses conséquences sociales, économiques et sanitaires resteront les marqueurs pour toute une génération**. Et même davantage : la grippe espagnole d'il y a un siècle ne fait-elle pas partie de notre subconscient collectif ? Coronavirus est un nom que nous ne connaissions pas l'an dernier mais qui est devenu le compagnon indésirable de nos vies.

Même s'il est primordial de ne pas baisser la garde et de maintenir les gestes barrière à tout instant, il faut aussi continuer à vivre. Bien évidemment Noël et le Premier de l'an ne seront pas les fêtes habituelles : moins de gens autour de la table, pas d'embrassades. Mais en famille, même restreinte, essayons de garder au maximum l'esprit de ces fêtes. C'est important pour le moral.

Ensuite, il faut espérer qu'en janvier un certain nombre de restrictions puissent être levées afin de permettre aux nombreux professionnels, aujourd'hui sans perspectives réelles de reprise de leurs activités, de retrouver foi en l'avenir. Je pense bien évidemment à nos restaurateurs et cafetiers, à tout le pôle culturel mais aussi au tissu associatif. Nombreux avaient déjà mis en œuvre des protocoles sanitaires drastiques. Ils sont prêts à ouvrir et à accepter que ceux qui, individuellement, ne joueraient pas le jeu soient sévèrement sanctionnés.

Une gestion plus locale permettrait de faire du cas par cas, au niveau national on généralise. Les décisions sont certes absolument pas évidente à prendre, mais **du bon sens et plus de cohérence permettraient sans nul doute que chaque mesure soit plus facilement acceptée et donc mieux respectée**. C'est un vœu que l'on peut faire pour 2021.

Quand vous lirez ces lignes, 2020 vivra ses derniers jours. Il sera alors temps de se préparer à échanger les cadeaux avec ceux qui nous sont proches et à souhaiter le meilleur possible à chacun lors du passage à la nouvelle année. **Avec l'ensemble du Conseil municipal et les agents communaux, je vous souhaite les meilleures fêtes possibles, un joyeux Noël et la concrétisation de tous ces vœux que l'on formule au passage du Nouvel an, et qui en cette période présentent un caractère particulier.**

Lilian JOUSSON

IBÉRICA

A partir de janvier, l'Ibérica propose un nouveau service : **la livraison à domicile**.

Vous avez des difficultés pour vous déplacer : vous pouvez en bénéficier. Cela ne pourra concerner que des **produits de première nécessité** (et donc pas le tabac). La commande devra être au minimum de 20 € et le règlement ne pourra pas se faire par chèque.

Renseignements : ☎ 05.45.82.93.44

TRI SÉLECTIF

Prochaines collectes des sacs jaunes (**les mettre la veille au soir après 20 H**) :

- lundi 28 décembre
- lundi 11 janvier
- lundi 25 janvier

Merci de respecter les bacs d'apport volontaire du verre en ne laissant rien au pied. S'il est plein, attendez quelques jours pour déposer vos verres.

MAIRIE

Réouverture des services administratifs de la mairie le lundi 28 décembre à 9 H.

THÉÂTRE

Pour la saison 2021 la Troupe des Borderies avait débuté les répétitions de "Toc toc". Les représentations de cette pièce de Laurent BAFFIE étaient prévues du 18 janvier au 02 avril.

Malheureusement le deuxième confinement a stoppé net les répétitions qui, avec le couvre-feu, n'ont pu reprendre. De plus, **face aux incertitudes quant au protocole sanitaire applicable aux salles de spectacles** et face au risque d'un nouveau confinement, **la Troupe a jugé que les conditions pour présenter un spectacle de qualité n'étaient plus réunies**.

En conséquence, la mort dans l'âme, **la Troupe des Borderies se voit obliger d'annuler sa saison 2021** et espère retrouver tous ses spectateurs en 2022.

AGENDA

THÉÂTRE

Annulation des représentations de la Troupe des Borderies prévues de janvier à avril.

PAROISSE

Pas de messe en janvier dans les églises de la Commune.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCE :

ROUSSEAU THIBAUD Alba Dulcé Isabelle
06 décembre

KINÉSITHÉRAPEUTE

Une kinésithérapeute a l'intention dans le courant du premier trimestre 2021 d'ouvrir son cabinet dans le bourg de Saint André. Plus d'informations seront données dans la Lettre de février.

ASSOCIATIONS

Les contraintes sanitaires et les règles édictées par le gouvernement ne permettent pas aux associations locales de reprendre encore leurs activités dans des conditions normales. Il en va de même pour l'organisation des assemblées générales qui peuvent difficilement se faire en présentiel.

DÉCHARGES SAUVAGES

Alors que les larges plages d'ouverture des déchetteries et leur gratuité pour les particuliers permettent de se débarrasser de tous types de déchets et de gravats, certains préfèrent encore polluer notre environnement naturel.

Mais à l'heure des techniques modernes de surveillance et notamment des caméras, les Communes disposent de nouvelles armes pour lutter contre ces incivilités récurrentes. Un habitant de LOUZAC SAINT ANDRÉ vient récemment de savoir ce qu'il en coûte de faire un dépôt sauvage sur une commune voisine !

Un tel dispositif de surveillance est peu cher, facile à installer et à déplacer. Alors mieux vaut prendre quelques minutes supplémentaires pour aller en déchetterie. Cela coûtera toujours moins cher qu'une amende, qu'un passage au Tribunal et que la perte de sa notoriété.

A bon entendeur salut !

POPULATION

Au 1^{er} janvier 2021 les populations légales retenues par l'INSEE pour la Commune sont :

- population municipale : 991
- population comptée à part : 17
- population totale : 1 008

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 08 décembre

- **Référé** → Autorisation donnée au Maire pour défendre les intérêts de la Commune assignée en référé pour une demande d'expertise suite à l'inondation d'une maison en 2018 et contractualiser avec l'avocat choisi avec la compagnie d'assurances.
- **Chemin rural** → Suite à un recours gracieux retrait d'une délibération du 21 septembre 2020 et confirmation à l'unanimité de la désaffectation et de l'aliénation d'une partie du chemin rural dit « du Panteneau au canton de Saint Martin » à la société « Les Domaines de Camus de la Gerbaude ».
- **Travaux** → Choix de la proposition de l'entreprise RABOUIN pour le remplacement de la porte d'entrée de l'Ibérica (4 597,97 € TTC).
- **Local de St André** → Mise en location à compter du 1^{er} février 2021 de l'ancienne mairie annexe à une kinésithérapeute.
- **Ecole primaire** → Demande de subventions à l'Etat et au Conseil Départemental pour la réfection en 2021 des toitures.
- **Informatique** → Convention avec Grand Cognac pour l'achat mutualisé d'un ordinateur pour la bibliothèque (310,16 € TTC).
- **Grand Cognac** → Présentation du rapport d'activités 2019.
- **Subventions** → Versement de 100 € à la coopérative scolaire de l'école maternelle pour participer à l'achat d'un jeu extérieur.
- **Signalétique** → Facturation à la Noyeraie des Borderies de deux panneaux indiquant l'exploitation sur la RD 79 (140,44 €).

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

De tout temps, certains automobilistes et motocyclistes oublient qu'**en agglomération les vitesses sont limitées**. Si elles le sont c'est pour assurer la sécurité de tous les usagers de la route.

En cette période hivernale où les conditions météorologiques peuvent réduire la visibilité, en cette époque où beaucoup ont repris depuis le confinement l'habitude de marcher, **la plus grande vigilance s'impose** donc. Et à défaut de trouver des champignons dans nos bois, merci de lever le pied de celui de son véhicule.

VOL

Madame ADOL de Montlambert a eu la mauvaise surprise de constater la disparition des cabanes à hérissons qu'elle avait installées dans le but de favoriser la diversité écologique.